

Hippodrome de Martinique Maurice Bruère-Dawson





Dimanche 28 septembre 2025



Commissaires des Courses (Galop et Trot Attelé): Franck MEYNARD, Henri YERRO, Jean Pierre CINNA - Directeur de Réunion: Samuel DIGONAL

Code des Courses : Article 205 III (extrait) Ni les Commissaires de courses, ni les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer pour toute réunion de courses dans laquelle ils seraient directement intéressés

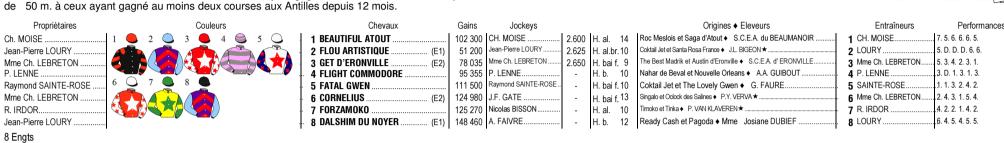
1ère Course - Départ : 12 h. 00 Simple Gagnant Simple Placé Gagnant Couplé Placé Trio

PRIX DU PUIT DE SAINT-JACQUES

4.000. - Attele. - 2.600 metres.

1.800, 1.000, 560, 320, 200, 80, 40.- alloués par la S.E.T.F.

Pour 6 à 15 ans inclus. - Recul de 25 m. aux chevaux ayant gagné une course aux Antilles depuis 12 mois,



2^e Course

Opérations: 11 h 30 - Départ: 12 h 35

PRIX DE LA SOUFRIÈRE

6100 € - (3050, 1220, 915, 610, 305)

- Mutuel : G .

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, mis à réclamer pour 4.000, 6.000 ou 8.000. Poids: 3 ans, 56 kg. Les chevaux mis à réclamer pour 6.000 porteront 1,5 kg; pour 8.000, 3 kg. En outre, tout gagnant, cette année, portera 1 kg Parcours nº P4: Plat, Dist. 1 600 m env.





3° Course

Opérations: 12h40 - Départ: 13h10

PRIX MICHEL JACOBY-KOALY

. - Mutuel : G

6100 € - (3050, 1220, 915, 610, 305)

10 675 € (5 337, 2135, 1601, 1067, 533) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour tous poulains et pouliches de 2 ans, Poids: 56 kg; Surcharges accumulées 1,5 kg par course gagnée Les chevaux n'ayant pas été classés dans les trois premiers d'une course, recevront 1 kg. Les chevaux nés hors caraibes porteront 2 kg. Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par un représentant de l'Association des Courses Karukéra. Parcours nº P3: Plat, Dist. 1400 m env.





Arrivée: 1er. 10e – Mutuel : G ...

Course

6 Engts

Arrivée: 1er

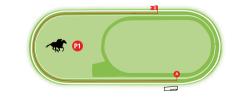
Opérations: **13**h**15** - Départ: **13**h**45**

DES PREMIERS

(Inédits)

6300 € - (3150, 1260, 945, 630, 315)

11 025 € (5 512, 2 205, 1 653, 1 102, 551) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)



Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, nés et élevés en Caraibes, n'ayant jamais couru. Poids: 56 kg. Parcours n° P1: Plat, Dist. 1100 m env.



LES DIVERSES MENTIONS FIGURANT SUR CE PROGRAMME NE SONT DONNÉES QU'ÀTITRE DE SIMPLES RENSEIGNEMENTS

...... 10e – Mutuel : G

.....8e....

..... 9e

Le suffixe entre parenthèses indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France – * Ordre du tirage au sort des places à la corde – Cheval portant: \otimes des œillères, Φ des œillères Australiennes, Δ un bonnet, Φ un attache-langue – \bigstar Chevaux nés dans le second semestre (R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs - (s) Société d'Entraînement - K €: Prix de réclamation en milliers d'euros - V Jument ayant été saillie - (A) Cheval assimilé Pur-Sang - (SF) Cheval Selle Français -(AA) Cheval Anglo-Arabe – (AC) Cheval Arabe – (AC) Cheval Arabe – (AC) Cheval Arabe – (AC) Cheval Anglo de Complément – (AQ) Cheval Autre Que de Pur-Sang – (AK) Cheval Anglo de Croisement – (1) Modification du poids porté par le cheval – (2) Cheval autorisé à courir déferré des postérieurs – > Cheval inédit, mais ayant participé à une course école – Dépassement de poids: a, 1 livre ; b, 2 livres; c, 3 livres; d, 4 livres; e, 5 livres; f, 6 livres; g, 7 livres; h, 8 livres; Cheval en italique: Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap - 🛠 Cheval non qualifié FEE – %: Pourcentage de TVA récupérable

(-) et N° de corde: "Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles" - Nom du jockey en caractère gras: jockey utilisant son joker - (2) Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique - 1 Engagement supplémentaire 1 - 2 Engagement supplémentaire 2 -Valeur: appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances précédentes - Valeur *: Chevaux absents depuis 5 mois et + - "~": chevaux n'étant pas qualifiés dans les handicaps en France - Chiffre en gras dans les performances: nombre de jours depuis la dernière course. ° La prime au propriétaire est réservée aux chevaux nés et élevés en France ou assimilés. Elle est calculée sur la base de l'allocation perçue par le propriétaire du cheval.

Opérations: 13 h 50 - Départ: 14 h 20

GRAND PRIX DU SPRINT

(Classe 4)

8600 € - (4300,1720,1290,860,430)

15 050 € (7 525, 3 010, 2 257, 1 505, 752) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

12470 € (6235, 2494, 1870, 1247, 623) – Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible) Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus. Poids: 3 ans, 58 kg; 4 ans et au-dessus, 58,5 kg. Les chevaux nés et élevés en Caraibes recevront 3 kg.





6° Course

8 Engts Arrivée: 1er..

Opérations: 14h25 - Départ: 14h55

PRIX DES AMÉRINDIENS

- Mutuel : G .

(Classe 4) - Handicap de catégorie divisé - Troisième épreuve

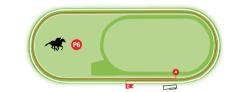
5800 € - (2900, 1160, 870, 580, 290)

10 150 € (5 075, 2 030, 1 522, 1 015, 507) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible) **8410** € (4205, 1682, 1261, 841, 420) – Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 61 k. Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Parcours nº P6: Plat, Dist. 2100 m env. - Références: 3ans, +10,5; 4ans et +, +13.



Propriétaires	1 • 2 • 3 • 4 • 5 •	Chevaux	*	Montes	Poids	(1)	Valeur		Origines ♦ Éleveurs (2)	Entraîneurs	Performances
1 M. A. Nimirf		1 GENNY DANCE∆Þ	2	2 Y. Babot	62		49	Fb.	5 Gengis/Shall We Dance ♦ J. Gavilan	1 M ^{me} A. Thibaut	14j 64013
2 M. JC. Cazako		A RTISTIC GLORY Þ	1	M ^{me} D. Santiago	60	58,5	47	Fal.	7 Olympic Glory (IRE)/Artistic Light (GB) ♦ Suc. M. Jarlan	2 JC. Cazako	14j 24544
3 M. A. Jacoby-Koaly		3 KLASH KARAYIB	7	7 G. Denti	59		48,5	F b.f.	3 Toronado (IRE)/Culture Clash ♦ <i>Haras d'Edern</i>	3 A. Jacoby-Koaly	14j 52431
4 M. M. Aliker	6 7 0	4 MISSILE ϕ	3	3 C. Cadel	57		44	Fb.	4 Eclair Du Fada/Barguela ♦ O. Nemorin	4 M. Aliker	14j 68415
5 M. G. Adrea		5 BRAZZAVILLE∳	5	5 S. Just	56,5		43,5	Fb.	5 Brametot (IRE)/Viveda ♦ RAY. Campos	5 G. Adrea	14j 35368
6 Mme A. Thibaut		6 MERCURIUS △ Þ	4	4 G. Bon	55,5		42,5	Hb.	4 Postponed (IRE)/Matauri Jewel (IRE) ♦ D. Burkle	6 Mme A. Thibaut	14j 77684
7 M. Y. Marie		7 LUZITANIE	6	6 Mme S. Akari-Souidan	54,5	53	44	Fb.	3 Dariyan/Penny Luz ♦ M. Bridoux	7 Y. Marie	14j 47765

7° Course

Arrivée: 1er

Opérations: 15h00 - Départ: 15h30

PRIX DES ARAWAKS

(Classe 4) - Handicap de catégorie divisé - Deuxième épreuve

6100 € - (3050, 1220, 915, 610, 305)

..... – Mutuel : G

10 675 € (5 337, 2135, 1601, 1067, 533) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible) **8845** € (4422, 1769, 1326, 884, 442) – Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.

Parcours nº P6: Plat, Dist. 2100 m env. - Références: 3 ans, -1,5; 4 ans et +, +1

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à **61** k.
Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à **62** k. Parcours nº P6: Plat, Dist. 2100 m env. - Références: 3ans, +3,5; 4ans et +, +6.





8^e Course

Arrivée: 1er

Opérations: 15h35 - Départ: 16h05

PRIX DES CARAIBES

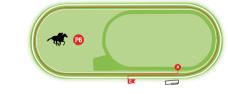
. – Mutuel : G

(Classe 4) - Handicap de catégorie divisé - Première épreuve

6500 € - (3250, 1300, 975, 650, 325) **11 375** € (5 687, 2 275, 1706, 1137, 568) – Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

9425 € (4712, 1885, 1413, 942, 471) – Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 61 k. Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.



Propriétaires	1 2 0 3 0 4	5 Chevaux	*	Montes	Poids	(1)	Valeur		Origines ♦ Éleveurs (2)	Entraîneurs	Performance
1 M ^{me} A. Thibaut		1 DAVICHOP⊗	6	Y. Babot	62		61	Hb.	7 Amadeus Wolf (GB)/Chope History ♦ A. Chopard	1 M ^{me} A. Thibaut	14j 94728
2 M. RA. Nicolson		2 DADIDOM Þ	1	C. Cadel	62		61	Hal.	7 My Risk/Addition ♦ M ^{me} M. Jomain	2 S. Jousselin	14j 55665
R. Sainte Rose/A. Drame		3 SAINT ROMAIN	7	G. Denti	61		60	Hb.	8 Rajsaman/Sandouville (GB) ♦ G. Augustin-Normand	3 R. Sainte-Rose	14j 83378
4 M. R. Chaumier	6 👲 7 💂	4 BAK'S WOOD ∆ Þ	2	G. Bon	59,5		58,5	H b.f.	4 Garswood (GB)/Bakoura ♦ P. Lamy	4 M ^{me} A. Thibaut	14j 31432
5 M ^{me} Y. Luce		5 J'AIME MA REINE	4	Mme S. Akari-Souidane	59	57,5	58	Fb.	6 Recorder (GB)/Testa Mora ♦ JL. Lenoury	5 M ^{me} Y. Luce	14j 78688
6 M. D. Francisque		6 WALLISET FUTUNA⊗Þ	-5	M ^{me} D. Santiago	58	56,5	57	Fb.	7 Territories (IRE)/Life Of Risks ♦ M ^{me} I. Corbani	6 M ^{me} L. Dupelin Lalung	14j 42251
7 M. D. Francisque		7 ZVIKOV Þ	3	M ^{me} L. Dupelin Lalung	58	56,5	57	Hb.	5 Le Havre (IRE)/Balashkova ♦ A. Jathiere	7 M ^{me} L. Dupelin Lalung	14j 24352

Prochaine journée de courses hippiques (Plat /Trot) :

... – Mutuel : G

Dimanche 12 octobre 2025 à partir de 12h. (horaire communiqué titre indicatif) Bagay la key bel pakoté l'hippodrome Mat'nik, Nou ka atann zot











Renseignement au **0596 51 76 49**

Tout savoir sur l'Hippodrome de martinique (Calendrier, Programme, Résultats, rapport PMH, vidéo des courses ...) : www.hippodromedecarrere.fr

> LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX: PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION... RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 7475 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)





Tout sur les hippodromes de France Galop (dates, accès, services, réservation restaurant...) sur www.france-galop.com - État du terrain : www.france-galop.com, rubrique courses

RECOMMANDATIONS ET AVIS AU PUBLIC

- 1er Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels.
- 2º Les gains des paris sont payés aux différents guichets du Pari Mutuel de l'hippodrome. Le paiement se poursuit sur l'hippodrome pendant une demi-heure après l'arrivée de la dernière course.
- 3º Ils peuvent également être payés pendant 60 jours à compter de leur mise en paiement sur tous les autres hippodromes (dans la limite des heures prévues pour l'enregistrement des paris) et dans tous les points de vente PMU pour les réunions prévues au programme national PMU.
- 4° Toute somme revenant aux parieurs gagnants à la fin d'une transaction de paris supérieure à 2 000 € est exclusivement payable par chèque bancaire, sur présentation uniquement d'une pièce d'identité valide
- 5° Les paiements en espèces des gains et des mises sont limités à 1 000 €, en application de l'article D112-3 du Code Monétaire et Financier.

